



République Française
Département MAYENNE
Commune de La Roë

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 11/05/2022

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
9	8	9

L'an deux mil vingt-deux, onze mai, à 20 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de La Roë s'est réuni à la salle de conseil, sous la présidence de Monsieur CHADELAUD Gaétan, maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le vingt-huit avril deux mil vingt-deux.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le vingt-huit avril deux mil vingt-deux.

Étaient présents : Mme BOISHUS Justine, M. CHADELAUD Gaétan, Mme COUILLARD Nancy, M. DERSOIR Sylvain, Mme DREUX Sonia, M. DUCHET Charles, M. MERLIER Claude et M. PESLERBE Jean-Claude formant la majorité des membres en exercice

Étaient excusée : Mme GIRET Marie-Paule
M. CHADELAUD Gaétan est porteur d'un pouvoir de Mme GIRET Marie-Paule

A été nommé secrétaire : Mme BOISHUS Justine

Délibération 2022-23 : Choix des devis – Café associatif

La commission travaux s'est réunie le mardi 10 mai 2022 afin d'étudier les devis. Après présentation du plan de financement,
Le conseil municipal, à l'unanimité,

Choisit de retenir les devis suivants :

MACONNERIE	BREHIN BROCHARD	11 556,85 €	12 712,54 €
ISOLATION / PLATERIE	GODELOUP / MB Platerie	19 497,10 €	23 396,52 €
MENUISERIES	SARL BENOIT MADIOT	22 532,21 €	27 038,65 €
PLOMBERIE	SORIEUX	26 283,00 €	28 911,30 €
CHAUFFAGE	SORIEUX	7 224,00 €	7 946,40 €
ELECTRICITE	SORIEUX	23 403,00 €	25 743,30 €
CARRELAGE	LFC	35 210,48 €	38 731,53 €

Autorise M. Le Maire à signer tous documents relatifs aux travaux.

Demande d'organiser pour la semaine prochaine une réunion de chantier avec les entreprises retenues pour le phasage des travaux

Pour extrait certifié conforme
Le 16/05/2022
Le Maire
Gaétan CHADELAUD

